

Introduction

Didier POTON

« Quelle pitié que cette défaillance coloniale de la France au siècle dernier, véritable banqueroute de notre peuple¹. »

Pour les Européens, le XVIII^e siècle est à la fois un temps d'élargissement des horizons géographiques par les multiples voyages d'exploration maritimes et continentaux qui multiplient les expériences de l'altérité au rythme où le monde et l'humanité se révèlent et d'une vigoureuse croissance économique dans un contexte de bouleversement du système de références idéologiques héritées du XVII^e siècle. Le temps des Lumières est un basculement du monde. L'Europe réalise en 1720 les deux tiers du commerce mondial et les trois quarts en 1780. Trois puissances dominent les termes de cette phase d'accélération des changements intérieurs et de globalisation des échanges : l'Angleterre, la France, les Provinces-Unies.

Cette suprématie s'impose par la poursuite des dynamiques enclenchées au XVII^e siècle en Amérique du Nord et dans les Caraïbes, les progrès techniques industrielles et techniques qui modifient les conditions et les niveaux de production des produits agricoles et industrielles, les perfectionnements dans le domaine maritime (constructions, armements et équipements de navires au tonnage croissant, cartographie, mesures sanitaires et médicales, etc.) qui permettent d'abaisser les coûts et les risques du transport. Cette grande phase du capitalisme commercial est aussi rendue possible par la politique navale des États qui se dotent de marines de combat, instrument indispensable pour le développement d'une politique impérialiste. Espaces commerciaux et espaces coloniaux se superposent par le jeu des partages du monde entre les grandes puissances de l'Europe atlantiques. Toutefois, ce partage territorial est parasité très tôt par les pratiques de l'interlope qui contournent les contraintes des exclusifs et actes de navigation qui entendent soumettre les économies coloniales au service de la métropole et par la guerre de course qui n'est pas déconnectée des échanges et trafics,

1. RÉVEILLAUD E., *Histoire du Canada et des Canadiens français de la découverte jusqu'à nos jours*, Paris, Grassard, 1884.

les profits tirés de la vente des prises étant réinvestis par les négociants et sociétés dans l'économie.

Au milieu du XVIII^e siècle, l'Angleterre intensifie une stratégie diplomatique et militaire qui vise à éliminer la France du continent nord-américain. Par le traité de Paris du 10 février 1763, le Canada devient une colonie britannique. Havres et îlots qui restent à la France pour assurer une activité halieutique très importante pour l'alimentation de la population française ne sont que des prix de consolation pour une monarchie qui a privilégié la dimension européenne du conflit, dans laquelle il ne faut oublier ce qui se joue en Méditerranée, et les possessions françaises des Antilles fleuron économique de l'empire colonial bien défendu par le monde du négoce des grands ports français et des villes marchandes de l'intérieur du royaume reliées aux grands circuits des échanges européens et celui des milieux financiers parisiens. Le Canada ne fait pas le poids. À économie marginale, soutien marginal. Quand en plus la défense de la Nouvelle-France coûte de plus en plus cher et alimente des pratiques douteuses de concussions que d'aucuns s'empressent de diffuser... Monsieur de Voltaire participe par ses propos à la mise à mort médiatique de la colonie.

Le colloque initié par la Commission Franco-Québécoise sur les Lieux de Mémoires Communs aurait pu limiter ses travaux à la guerre de Sept Ans, au traité de Paris et à ses conséquences sur la population canadienne au sein de laquelle s'installe un profond sentiment d'abandon qui va parasiter les relations entre la France et le Canada français et qui alimente une mémoire antagoniste qui surplombe la redécouverte mutuelle de la seconde moitié du XIX^e siècle. Mais quelle France retrouve ces Canadiens français? Une puissance économique qui donne pour instructions à ces diplomates en poste à Québec puis à Montréal de profiter d'une langue, d'une culture, d'une histoire commune pour ouvrir un marché aux produits français. Sacrifié en 1761-1763 par la monarchie et les milieux d'affaires sur l'autel de l'inutilité économique, le Canada, réduit à la province de Québec, fait l'objet dès 1855 avec la reprise officielle des relations d'un discours de pure nostalgie mercantile! Et quelques années plus tard, arrivent de France les informations selon lesquelles la République reprenait sa politique anticléricale de la fin du XVIII^e siècle! Attaquer l'Église catholique, la seule institution vers qui 70 000 hommes, femmes et enfants avaient pu se tourner pour les protéger après 1763 et obtenir de Londres en 1774 par l'Acte de Québec un régime constitutionnel qui avait rétabli les lois civiles françaises et la reconnaissance de la religion catholique... sans oublier l'intégration dans la province de Québec d'une partie importante de la vaste zone amérindienne créée en 1763, ce qui suscitera la colère des colonies anglaises dont les milices occuperont pendant quelques mois Montréal mais dont l'offensive sur Québec se soldera par un échec (1775). Un siècle après, pour les Canadiens français, la France s'incarne dans des marchands en quête de

clients, des banquiers à la recherche de fructueux investissements et de républicains mangeurs de curé! Baume sur le cœur : l'arrivée massive de congrégationalistes et de prêtres fuyant la France et cherchant un refuge au Canada. Mémoires antagonistes, mémoires différentielles, patrimoine commun construit par des sensibilités différentes où l'abandon de 1763 n'a pas le même poids dans le récit national.

Si bon nombre des aspects propres à la relation entre France et Nouvelle-France au XVIII^e siècle doivent être revisités, les organisateurs de ce colloque ont souhaité dès l'origine du projet poursuivre la réflexion au-delà des années 1760 et aller jusqu'au second traité de Paris (et de Versailles) du 3 septembre 1783 qui consacre l'indépendance des États-Unis. L'Angleterre perd le plus beau, mais turbulent, fleuron de son premier empire colonial mais gardait le Canada et la Nouvelle-Écosse. Dans le camp des vainqueurs, la France ne gagne rien et doit se contenter des maigres reliques insulaires sauvés en 1763 puisque la Louisiane et la Floride restent sous domination espagnole. La France pouvait s'estimer, toutefois, vengée de sa défaite humiliante vingt ans plus tôt... Un investissement à la hauteur des investissements militaires et diplomatiques? La question mérite d'être reposée.

Quelle place la France entendait-elle prendre dans ce monde atlantique nouveau? Quelle place entendait-elle laisser non pas l'Angleterre, mais les États-Unis et dans une moindre mesure l'Espagne? De 1783 à 1790, les affrontements entre les grandes puissances navales n'existent plus que sous la forme de rivalités commerciales dans un contexte, faut-il le rappeler, de libéralisation des échanges. À l'automne 1784, La Fayette est présent à Fort Stanwix quand les Américains signent un traité solennel avec les nations iroquoises. Il prit la parole. Nous retiendrons deux phrases à destination des Iroquois : « N'oubliez pas que les Américains sont amis intimes des Français, vos pères; cette alliance est aussi durable qu'elle a été heureuse » et « Commercez avec les Américains, avec ceux de vos frères qui traversent le Grand Lac. Les manufactures de France vous sont connues, et vous êtes aussi habiles pour les préférer. » Le héros de l'Amérique en VRP des intérêts du manufacturier et du négociant français! La nostalgie mercantile des marchés nord-américains, évoquée plus haut, ne date pas du XIX^e siècle. Elle est installée dès la fin du XVIII^e siècle. La présence française se résumerait-elle à ses considérations mercantiles?

Si l'Angleterre se relève bien de la perte de ses colonies nord-américaines les plus peuplées grâce à un commerce florissant porté par le double effet de la révolution industrielle et de la croissance de la consommation – les États-Unis consomment anglais, la France, malgré un commerce extérieur dynamique qui stimule le marché intérieur, paie le coût de la guerre par une crise financière de l'État dont on connaît les conséquences politiques en 1789.

D'un traité de Paris à l'autre ou chronique croisée d'un peuple abandonné par sa métropole et d'un peuple libéré de la tutelle de la sienne. Dans la France des années 1780, le héros c'est l'Américain pas le Canadien français.